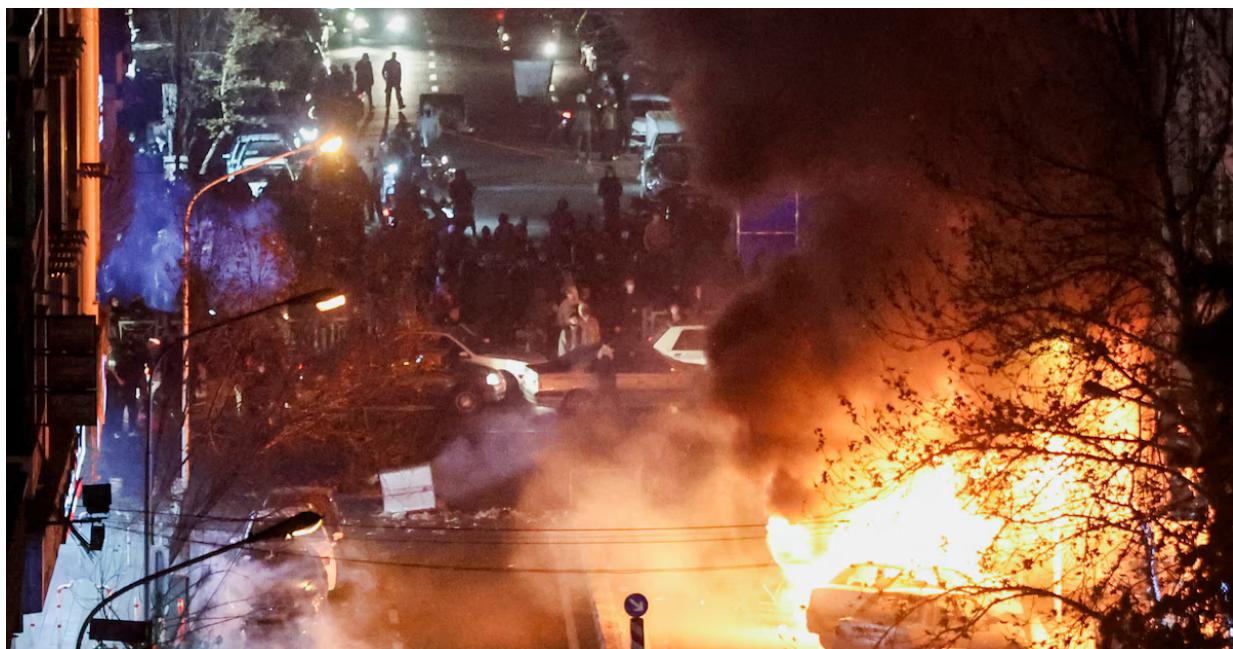


"Face aux massacres en Iran, il faut agir" : l'appel d'intellectuels à Emmanuel Macron

Tribune. Face à la répression sanglante de la République islamique, "l'inaction est un choix", clament en exclusivité dans L'Express 137 personnalités, parmi lesquelles Pascal Bruckner, Aurélie Filippetti, Marcel Gauchet ou Hirbod Dehghani.

17/01/2026 à 08:30



Des voitures brûlent dans une rue lors d'une manifestation à Téhéran, en Iran, le 8 janvier 2026.

via REUTERS

Monsieur le président de la République,

Au moment où nous écrivons ces mots, se déroule [en Iran](#) un massacre à

huis clos. Depuis quinze jours, des millions d'Iraniens manifestent partout dans le pays pour demander une chose simple : la fin totale de la République islamique. Ce régime corrompu, barbare et terroriste leur répond en les plongeant dans le noir et en les mitraillant à l'arme automatique. Les cadavres s'empilent devant les morgues qui ne peuvent plus les contenir. Les camions mortuaires quittent les prisons à l'aube car ordre a été donné d'exécuter les prisonniers pour faire de la place.

La politique de normalisation et d'apaisement avec l'une des pires barbaries de notre temps a conduit à la situation actuelle. La France et l'Union européenne ont le pouvoir de faire cesser ce bain de sang. La politique étrangère de la France ne saurait être une simple gestion d'intérêts ; elle doit être l'expression de nos valeurs. S'abriter derrière la complexité des équilibres régionaux pour justifier l'immobilisme est une faute morale et un contresens juridique. La France et l'Union européenne ont les moyens d'isoler ce régime. Par [le droit international](#), elles en ont le pouvoir. Et elles en ont le devoir par leur propre histoire.

L'heure n'est plus aux condamnations de principe, mais à la mise en œuvre de la panoplie juridique et diplomatique dont la France et l'Union européenne disposent depuis longtemps et qu'elles ont systématiquement refusé de mettre en œuvre malgré les supplications des Iraniens de la diaspora et des parlementaires européens et français qui les ont soutenus.

Nous appelons donc solennellement le gouvernement français et l'Union européenne à engager, sans délai, trois actions décisives :

1. La qualification terroriste du Corps des gardiens de la révolution

Il est impératif que la France porte, au sein du Conseil de l'Union européenne, l'inscription du CGRI sur la liste des organisations terroristes (conformément à [la position commune 2001/931/PESC](#)). Cette qualification n'est pas une simple étiquette politique ; elle est la

reconnaissance juridique d'une structure dont les méthodes – assassinats, tortures et répression de masse - répondent point par point aux critères de la criminalité de masse organisée, qualifiable en crime contre l'humanité, et non en simple violence d'Etat". Maintenir cette entité hors du champ terroriste est une fiction juridique que nous ne pouvons plus entretenir.

2. La rupture de la bienveillance diplomatique

La Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques offre aux Etats souverains les moyens d'exprimer leur réprobation face à l'indignité. La France doit procéder à la fermeture immédiate de l'ambassade de la République islamique d'Iran à Paris ainsi que de l'ensemble de ses représentations consulaires. En déclarant les agents de ce régime *persona non grata* et en expulsant leurs représentants, la France signifierait qu'elle ne reconnaît plus la légitimité d'un pouvoir qui assassine sa jeunesse.

3. L'asphyxie financière des responsables du massacre

Le droit financier offre des leviers de sanction d'une efficacité chirurgicale. Nous demandons le gel immédiat et exhaustif des avoirs détenus sur le territoire français par les membres du CGRI et les hauts dignitaires du régime. L'Etat français doit traquer chaque actif, chaque investissement, chaque compte bancaire qui, directement ou indirectement, alimente la machine de répression. Que le patrimoine des oppresseurs soit mis sous séquestre au nom de la justice que les victimes ne peuvent pas obtenir chez elles.

Monsieur le président,

L'inaction est un choix. Ce que la France fait aujourd'hui sera inscrit dans l'Histoire et jugé pendant des générations.

Ce n'est pas un simple événement auquel nous assistons, mais à un

tournant historique. Et il ne s'agit pas uniquement de l'Iran. Il s'agit de la crédibilité du système international des droits de l'Homme et de ceux qui prétendent le défendre.

L'Histoire posera une question simple : qu'avons-nous fait pour empêcher l'un des plus grands massacres de civils du XXIe siècle ?

* *Les signataires (par ordre alphabétique) :*

1. Saeid ABEDI
2. Sina ABEDI
3. Farzaneh ADIBNAZARI
4. Engareh ALIREZAI
5. Paul AMAR
6. Shahab AMOPOUR
7. Ariana ASKARI
8. Aurélie ASSOULINE
9. Banafsheh AZAR
10. Bita AZIMI
11. Philippe AZOUAOU
12. Carmen BADER
13. Banafsheh BAHRAMIAN
14. Marc BARANI
15. Firouzeh BAYANI
16. Touradj BAYANI
17. Hamidreza BAZYAR
18. Marie-Yvonne BENJAMIN
19. Sandrine BERESSI
20. Aude BOISART
21. Yves BOMATI
22. Hélène BORNSTEIN
23. Ali BOROUMAND

24. Martina BOUCHE
25. David-Hervé BOUTIN
26. Antoine BRASSENS
27. Natacha BRITSCH
28. Pascal BRUCKNER
29. Laure CAILLE
30. Joel CARON
31. Victor CIOCAN
32. Philip COHEN
33. Marie-Hélène COHEN-GUILLEMINET
34. Didier DALIN
35. Pascale DAVID
36. Michèle DAYAN
37. André DE BUSSY
38. Hirbod DEHGHANI
39. Hilda DEHGHANI-SCHMIT
40. Ladan DIRICKX
41. Julien ELBAZ
42. Mozhgan ERFANI
43. Alain EZAMI
44. Jila EZAMI
45. Cyrus FARAHMAND
46. Lara FATIMI
47. Michel FAYAD
48. Jan-Marc FERLY
49. Aurelie FILIPETTI
50. Behnaz FOROOMADI
51. Cécile FRICKER-LEHANNEUR
52. Diane GALLIOT
53. Farokh GAMARI
54. Marcel GAUCHET

55. Nader GHADIN
56. Faissnet GHAMANY
57. Mathias GOLSHANI
58. François GRUSON
59. Jean-Christophe GUERRINI
60. Thierry GUILLEMINET
61. Hélène HAFEZI
62. Leila HARANDI
63. Romain HARANG
64. Maryam HASHEMI
65. Alexis HELLOT
66. Patrick HENRIET
67. Mandana ILLAMI
68. Jenia JIANPOUR
69. Déborah JOURNO-ELBAZ
70. Sophie JUGE
71. Rachel KAHN
72. Asma KASSI LAHLOU
73. Zohreh KHOOGAR
74. Sara KIANPOUR
75. Mélodie LABRO
76. Alain LAHANA
77. Chervin LAPORTE
78. Marie-Pierre LAZARD
79. Viktor LAZLO
80. Martin LEGROS
81. Valeh MAGNIN
82. Parsa MAHMOODIFAR
83. Marc MAIDENBERG
84. Sophie MAKARIOU
85. Julie MAMOU-MANI

86. Ehsan MANOOCHEHRI
87. Gabriel MARTINEZ-GROS
88. Maxime MEGRET-MERGER
89. Radu MIHAILEANU
90. Mehnoush MODONPOUR
91. Marzieh MOHEBBI
92. Yosra MOJTAHEDI
93. Mahyar MONSHIPOUR KERMANI
94. Jean Aria MOUY
95. Matthias MOUY
96. Mojgan MOUY
97. Richard MOUY
98. Valérie MOVALLALI
99. Elodie MULON
100. Anousha NAZARI
101. David NITLICH
102. Fatemeh NOEPARAST
103. Lilas PAKZAD
104. Reza PARVIZI
105. Maxime PEREZ
106. Alexandra PERQUIN
107. Delphine PESTRE
108. Marie-Aimée PEYRON
109. Aurélie PIRILLO
110. Gilles PLATRET
111. Abdollah RAFIIAN
112. Raphael CHANTOISEAU
113. Faraj Alexandre RIFAI
114. Simone RODAN-BENZAQUEN
115. Gérard SABATER
116. Sahand SABER

- 117. Shaparak SALEH
- 118. Kian SERESHGI
- 119. Navid SERESHGI
- 120. Armand SHAHBAZI
- 121. Mahnoush SHAHBAZI
- 122. Shirine SOHEILI
- 123. Annie SUGIER
- 124. Pierre TERDJMAN
- 125. Azadeh THIRIEZ-ARJANGI
- 126. Michèle TISSEYRE
- 127. Yasmine VALIPOUR
- 128. Michèle VIANES
- 129. Patrick VUITTENEZ
- 130. Marie-Christine WASSILIEFF
- 131. David-Xavier WEISS
- 132. Caroline YADAN
- 133. Sonya ZADIG
- 134. Zohreh ZAHRAI
- 135. Suzanne ZIAI
- 136. Arlette ZILBERG
- 137. Nathalie ZYSERMAN

Pour signer cette tribune, [cliquez ici](#)

Explorer la rubrique Proche et Moyen-Orient